

FORMATIONS AUX AGRICULTEURS

SOUTENIR CEUX QUI CULTIVENT LES OLÉOPROTÉAGINEUX

Les exploitants agricoles adaptent en permanence leurs pratiques pour répondre aux attentes des consommateurs et des acteurs de la chaîne alimentaire. Afin de les accompagner dans leurs transitions et leur apporter les connaissances et le savoir-faire nécessaires, Terres Inovia propose des formations continues innovantes.



© A. Maurice - Terres Inovia

Les **oléagineux** (colza, tournesol, soja, chanvre, lin, cameline) et les **protéagineux** (pois, féverole, pois chiche, lentille, lupin) sont des cultures pour diversifier les rotations. Pour faire face à la demande croissante des marchés, il est indispensable de former tous les acteurs agricoles à la compréhension et à la maîtrise des itinéraires techniques spécifiques de ces cultures afin de garantir la qualité et la rentabilité des productions. La mission de Terres Inovia est de soutenir l'ensemble du secteur agricole, notamment les agriculteurs qui doivent opérer des transitions et maîtriser les nouvelles pratiques dans des délais toujours plus courts. Les thématiques de formation proposées par l'institut technique sont, entre autres, la **maîtrise des cultures** (itinéraires techniques,

maladies, ravageurs, etc.), du **sol** (test bêche, fertilisation), la **qualité des productions**, leur **transformation** (huile) et la **règlementation en vigueur** sur ce secteur.

DU PRÉSENTIEL AU DISTANCIEL

Une des plus-values des formations de Terres Inovia est la présence d'experts de ses cultures sur tout le territoire métropolitain et la possibilité pour chaque agriculteur de suivre des formations en présentiel proche de son exploitation.

Toutefois, l'institut a adapté les modalités des formations pour davantage de flexibilité et il est désormais possible de participer en distanciel (créneaux de deux heures).

Deux parcours de formations ont déjà rencontré leur public : création d'un atelier de production d'huiles alimentaires ; diversification : maîtriser les cultures de lupin, lentille, pois chiche, lin oléagineux et chanvre (*encadré*).

LA PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Deux fonds de formations se partagent la prise en charge des coûts de formations agricoles : **Ocapiat pour les salariés agricoles** (conseillers, techniciens...) et **Vivea pour les non-salariés agricoles** (agriculteurs déjà installés).

Terres Inovia accompagne les agriculteurs et groupements d'agriculteurs dans leur demande de financement Vivea : l'institut s'occupe des démarches administratives afin de minimiser le reste à charge pour l'agriculteur et de les encourager à se former. La prise en charge se situe entre 25 et 48 € de l'heure TTC plafonnée à 3000 € par an et par agriculteur. Et qui dit financement, dit anticipation ! Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard un mois avant la date de la formation souhaitée.

Bien que la certification Qualiopi ne soit pas obligatoire pour l'obtention d'un financement auprès de Vivea, elle est néanmoins vivement recommandée. Et c'est le choix qu'a fait Terres Inovia depuis 2021 ! Cela a permis de renforcer le processus de formation, l'attention envers tous les publics (personnes à mobilité réduite par exemple), la formalisation des prestations (quizz, questionnaires...) et la prise en charge financière des sessions.

ANTICIPER LES BESOINS

Récolte des besoins en formation ou proposition de nouvelles thématiques en fonction des tendances d'évolution du secteur, organisation de l'offre avec l'organisme

S'INSCRIRE À TEMPS !

Agriculteurs et groupements d'agriculteurs, pensez à vous inscrire aux deux prochaines formations qui vous sont dédiées !

► **Diversification** : maîtriser les cultures de lupin, lentille, pois chiche, lin oléagineux et chanvre : du 5 janvier au 2 février 2024.

► **Création d'un atelier de production d'huiles alimentaires** : du 24 au 28 juin 2024.

En 2024, à la suite d'intérêts sur la gestion de la baisse des intrants et de la préservation de la biodiversité, l'institut proposera aussi une nouvelle formation centrée sur l'intérêt des **insectes auxiliaires en grandes cultures** (session de mai 2024 – inscriptions jusqu'au 31 mars 2024).

Adressez votre demande à : L.giraud@terresinovia.fr

de formation, sont autant d'atouts que représentent les groupements d'agriculteurs (GAB, GIEE...) auprès des organismes de formations. Pour cette raison, Terres Inovia leur propose un tarif avantageux pour leur permettre de réunir leurs adhérents autour d'un sujet et de minimiser le reste à charge après une demande de financement Vivea.

Pour aller plus loin dans l'anticipation des besoins, Terres Inovia a coordonné le diagnostic Formid'able Protéines, mené dans le cadre de l'AMI compétences et métiers d'avenir de France 2030, avec neuf autres membres. Un état des lieux des formations existantes et manquantes a été réalisé afin de permettre l'évolution des compétences et des métiers agricoles pour répondre aux enjeux de transitions agroécologiques et de souveraineté protéique. Pour ce faire, un projet multipartenarial – dont les acteurs de l'enseignement - est en cours de construction pour déployer les actions et dispositifs pour repenser la formation agricole de demain. ■



© A. Maurice - Terres Inovia